

FRANCE-ALGERIE : VERS UNE RECONCILIATION MEMORIELLE ?

Patrick Simonin, *présentateur de l'émission l'Invité*

Bonjour Benjamin Stora.

Benjamin Stora, *historien, spécialiste de l'histoire du Maghreb contemporain*

Bonjour.

Patrick Simonin, *présentateur de l'émission l'Invité*

Historien, bien sûr. En juillet 2020, Emmanuel Macron vous a demandé de rédiger un rapport sur la mémoire de la colonisation afin de permettre une reconnaissance mémorielle et un dialogue entre la France et l'Algérie. Parmi ces recommandations, il y avait la reconnaissance de l'assassinat après l'avoir torturé d'Ali Boumendjel. Hier, Emmanuel Macron a annoncé que, au nom de la France, il reconnaissait la responsabilité de son pays dans cet assassinat. Est-ce que ça, c'est de nature à permettre enfin cette réconciliation mémorielle ?

Benjamin Stora, *historien, spécialiste de l'histoire du Maghreb contemporain*

Je dirai comme une grande partie de la presse algérienne de ce matin que c'est un pas, un pas important, un pas en avant dans la bonne direction c'est-à-dire le fait de reconnaître ce qui c'est réellement passé pendant cette période douloureuse, cette période difficile et cruelle. Cet assassinat de Ali Boumendjel en son temps, en 1957, avait fait grand bruit. Beaucoup d'intellectuels français d'ailleurs s'étaient émus de cet assassinat : je pense en particulier à René Capitant¹, Pierre Vidal-Naquet², François Mauriac³, etc. qui avaient protesté contre cet assassinat, cet enlèvement et pendant de très nombreuses années, dans le fond, cette affaire était restée enfouie.

Patrick Simonin, *présentateur de l'émission l'Invité*

Oui, déguisée, déguisée en suicide.

Benjamin Stora, *historien, spécialiste de l'histoire du Maghreb contemporain*

Maquillée en suicide. Elle a été révélée ensuite, cette affaire, en 2000 par une enquête journalistique d'ailleurs, menée par Florence Baugé⁴ et qui a révélé qu'en fait c'était le général Aussaresses⁵ qui avait torturé puis donné l'ordre de défenster en fait Ali Boumendjel qui était un responsable politique algérien, ami de Ferhat Abbas⁶, avocat bien sûr et qui revenait d'une réunion importante, ce qu'on appelle le Congrès mondial de la paix avec son ami Frédéric Joliot Curie⁷. Donc c'était un homme d'une dimension culturelle et politique considérable dans l'histoire du nationalisme algérien.

Patrick Simonin, *présentateur de l'émission l'Invité*

Oui, cette reconnaissance par Emmanuel Macron, au nom de la France, dans cet assassinat après torture, vous diriez quoi, c'est historique ?

Benjamin Stora, *historien, spécialiste de l'histoire du Maghreb contemporain*

Pour moi, c'est très important bien sûr, parce qu'il ne s'agit pas tout simplement de désigner un personnage, de désigner une situation particulière mais de dire en fait que cet assassinat représente quelque chose de beaucoup plus important, beaucoup plus vaste qui est un système qui avait été mis en place. Ça avait déjà été dit au moment de Maurice Audin⁸, c'est-à-dire qu'il y avait eu au moment de la reconnaissance...

Patrick Simonin, *présentateur de l'émission l'Invité*

¹ Juriste et homme politique français (1901-1970).

² Intellectuel et historien français (1930-2006).

³ Écrivain français (1885-1970), il reçoit le prix Nobel de littérature en 1952.

⁴ Journaliste au quotidien *Le Monde*, chargée de la couverture des pays du Maghreb, elle est l'auteure du livre *Algérie, une guerre sans gloire*.

⁵ Parachutiste et général de l'armée française (1918-2013), il reconnaîtra avoir eu recours à la torture en Algérie.

⁶ Chef nationaliste et homme d'État algérien (1899-1985).

⁷ Physicien et chimiste français (1900-1958).

⁸ Mathématicien français (1932-1957), militant de l'Algérie indépendante, il est enlevé, torturé et assassiné par l'État français. En 2018, Emmanuel Macron reconnaît la responsabilité de la France dans sa disparition.

Oui

Benjamin Stora, *historien, spécialiste de l'histoire du Maghreb contemporain*

... de la mort de Maurice Audin.

Patrick Simonin, *présentateur de l'émission l'Invité*

Mathématicien assassiné.

Benjamin Stora, *historien, spécialiste de l'histoire du Maghreb contemporain*

Mathématicien qui avait été assassiné aussi. Il avait déjà été dit qu'il s'agissait, disons, d'une sorte de système qui s'était institutionnalisé en France et à travers le cas de personnages comme Ali Boumendjel, ce que moi je préconisais dans le travail que j'ai fait, qui sort maintenant en ouvrage, c'était qu'à travers l'itinéraire d'un homme, on puisse éclairer toute une période, une situation, une guerre parce que c'était un itinéraire exemplaire, un itinéraire extrêmement important. Ça m'a été reproché parce qu'on a dit pourquoi lui, pourquoi pas un autre...

Patrick Simonin, *présentateur de l'émission l'Invité*

Oui.

Benjamin Stora, *historien, spécialiste de l'histoire du Maghreb contemporain*

Mais il fallait bien effectivement avancer et je connaissais bien l'itinéraire d'Ali Boumendjel bien entendu.

Patrick Simonin, *présentateur de l'émission l'Invité*

Vous, vous diriez que dans ce rapport, on avait le nom de Ali Boumendjel qui était cité. Vous diriez qu'Emmanuel Macron vous a entendu, a entendu cet appel ?

Benjamin Stora, *historien, spécialiste de l'histoire du Maghreb contemporain*

Moi je pense que oui, puisqu'il l'a reconnu, bien sûr. C'était une de ses volontés bien sûr lorsqu'il m'a demandé de faire ce rapport qui est devenu un ouvrage. Pour vous dire la vérité, moi j'avais beaucoup hésité parce que je sais que les mémoires sont très différentes, antagonistes, séparées de très nombreuses années. Je sais que les imaginaires, en particulier dans le rapport à l'Histoire sont très différents. Pour les Algériens, l'histoire de la colonisation, pour certains Algériens, ça a été effectivement une période très sombre, une période de dépossession, de cruauté, d'exactions et pour les Français, pour certains Français, au contraire, la colonisation, c'était la grande France, c'était l'Exposition coloniale de 1931⁹, etc. Je savais ce défi mais pourtant, je me suis dit : dans le fond, après toutes ces années d'études qui ont été les miennes pendant plus de quarante ans, si un président de la République me demande de faire cet état des lieux, cet inventaire pour essayer d'avancer sur le plan pratique, pourquoi refuser ? Pourquoi refuser ?

Patrick Simonin, *présentateur de l'émission l'Invité*

Oui, oui. Mais alors, ça veut dire qu'il faudrait aller plus loin ? Vous pensez qu'Emmanuel Macron, l'année prochaine au mois de mars, ce sera le soixantième anniversaire des Accords d'Évian¹⁰, vous pensez qu'Emmanuel Macron doit faire encore d'autres annonces qui sont dans ce rapport ?

Benjamin Stora, *historien, spécialiste de l'histoire du Maghreb contemporain*

Il en fera vraisemblablement, ça me paraît évident puisqu'il l'a dit au moment où il a reçu les petits-enfants d'Ali Boumendjel – j'étais présent d'ailleurs à cette rencontre – il a dit effectivement qu'il ne s'arrêterait pas là.

Patrick Simonin, *présentateur de l'émission l'Invité*

Oui, ça veut dire quoi ? Vous attendriez quoi, Benjamin Stora ?

Benjamin Stora, *historien, spécialiste de l'histoire du Maghreb contemporain*

Il y a d'autres préconisations. Naturellement pour moi qui suis historien, une priorité essentielle, c'est la question des archives, c'est-à-dire le fait d'accéder beaucoup plus librement aux archives, cela me paraît être tout à fait décisif. Mais il y a d'autres aspects, je dirais par exemple qu'il y a le problème des

⁹ Elle a lieu à Paris de mai à novembre 1931. Son but : présenter les produits et les réalisations des colonies françaises et par là, justifier la colonisation.

¹⁰ Le 18 mars 1962, les représentants du gouvernement français et du gouvernement provisoire de la République algérienne signent une série d'accords dont un cessez-le-feu dès le lendemain entre les deux parties, un référendum d'auto-détermination et l'organisation de la période de transition jusqu'au référendum.

disparus, des disparus algériens de la Guerre d'Algérie mais aussi européens, bien sûr. Il faut essayer d'établir une sorte de guide des disparus. Je dirais aussi par exemple qu'il y a l'entretien des cimetières, l'entretien des cimetières européens, des cimetières juifs en Algérie. C'est très important parce que c'est en entretenant aussi ces cimetières de manière correcte, de manière convenable, c'est aussi tout un travail de deuil qui peut s'accomplir 60 ans après. Je cite ces exemples volontairement parce que malheureusement, très souvent, on a eu tendance à regarder la question franco-algérienne sur le plan mémoriel de manière très abstraite alors que ce sont des questions très concrètes, très pratiques en fait.

Patrick Simonin, *présentateur de l'émission l'Invité*

Ce processus, vous le dites, est engagé, rien ne pourra l'arrêter aujourd'hui ?

Benjamin Stora, *historien, spécialiste de l'histoire du Maghreb contemporain*

Ah si. Si, il peut s'arrêter bien sûr. Bien sûr qu'il peut s'arrêter par des incidents ; vous savez les processus qui permettent de sortir des crises sont malheureusement très souvent entravés par des provocations, par des phrases radicales, par des oukases disons, qui sont prononcés, etc. et à ce moment-là, celui qui est en face fait marche arrière. Moi j'ai en mémoire ce qu'avait tenté Jacques Chirac avec l'Algérie en 2005, lorsqu'il a essayé de signer un traité d'amitié. Et puis, au moment où ce traité d'amitié, eh bien on était sur le point de le signer, il y a eu en France la loi de février 2005 dite la Loi de la colonisation positive¹¹ et qui a fait que ce traité n'a jamais pu être signé. Donc on n'est pas à l'abri d'une mauvaise surprise bien sûr, de ce qui peut se passer d'une rive à l'autre de la Méditerranée, mais l'important, c'est le chemin qu'on prend.

Patrick Simonin, *présentateur de l'émission l'Invité*

Oui, oui, mais vous êtes, vous, le symbole aussi Benjamin Stora de ce lien, j'allais presque dire indéfectible, entre les peuples algériens et français des deux côtés de la Méditerranée. Il y a une histoire commune dont on ne pourra jamais dire qu'elle n'a pas existé et que, au fond, il y a un rapport inexorablement, j'allais presque dire comme une obligation à devoir s'entendre.

Benjamin Stora, *historien, spécialiste de l'histoire du Maghreb contemporain*

Oui, c'est une obligation, effectivement, parce que la France et l'Algérie se regardent. L'Algérie a une immense frontière avec l'Europe : c'est la plus grande frontière avec l'Europe, l'Algérie, faut jamais l'oublier. La France est un grand pays méditerranéen et donc la Méditerranée les rassemble. La Méditerranée, on le sait, qui est le berceau de grandes cultures, de grandes civilisations, qui a été aussi un théâtre d'affrontements, peut être aussi, le lieu disons d'une paix retrouvée, de mémoires réconciliées. Vous savez, moi je suis plus un homme qui est dans la culture de la réconciliation que dans la culture de la guerre et du conflit. Ça a toujours été ma position depuis de très nombreuses années, c'est pas ni la culture de l'excuse ni la culture de la guerre mais c'est la culture de la réconciliation. Ça a été mon credo et c'est pour ça que j'ai beaucoup travaillé, beaucoup publié sur cette histoire en espérant, bien sûr, que ce chemin, on puisse l'emprunter bien entendu.

Patrick Simonin, *présentateur de l'émission l'Invité*

Merci Benjamin Stora. *France-Algérie, les passions douloureuses*, voilà votre rapport enfin publié chez Albin Michel, à lire pour vraiment savoir exactement de quoi on parle à l'intérieur donc de ce rapport, plusieurs années de travail. Benjamin Stora, merci infiniment...

Benjamin Stora, *historien, spécialiste de l'histoire du Maghreb contemporain*

Merci beaucoup.

Patrick Simonin, *présentateur de l'émission l'Invité*

¹¹ La loi n° 2005-158 du 23 février 2005 portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés est une loi mémorielle française dont l'article 4 a été très contesté. L'alinéa 2 disposait que : « Les programmes scolaires reconnaissent en particulier le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord, et accordent à l'histoire et aux sacrifices des combattants de l'armée française issus de ces territoires la place éminente à laquelle ils ont droit. » Cet alinéa a été ensuite abrogé par décret du 15 février 2006. (D'après Wikipédia)

... d'avoir accordé à TV5MONDE votre interview et réactions depuis la remise de ce rapport au président de la République, Emmanuel Macron. Merci.

Benjamin Stora, *historien, spécialiste de l'histoire du Maghreb contemporain*

Merci.